



Seconde Pro
Agencement de la
Menuiserie et de
l'Ameublement
AMA

Statut scolaire – 1 an
15 places

6 semaines de stage

Cette seconde est la porte d'entrée vers les métiers portant sur l'étude de projet, la réalisation de fabrication unitaire ou en série et la mise en œuvre sur site d'ouvrages d'agencement, de menuiserie et de mobilier. Cette première année permet aux élèves d'acquérir les compétences communes attendues dans cette famille de métiers.

A la fin de sa seconde, l'élève aura la possibilité de s'orienter vers le BAC PRO Technicien Menuisier Agenceur au Lycée Domaine d'Eguilles à Vedène.

Deux autres spécialités de baccalauréat professionnel sont possibles dans d'autres établissements de l'académie d'Aix-Marseille.

Après la troisième, pour s'inscrire
Choisir la Famille des métiers de l'Agencement de la
Menuiserie et de l'Ameublement (AMA).

LYCÉE DES MÉTIERS
Vedène - Domaine d'Eguilles

04 90 31 07 15

Lycée
des
métiers



www.domaine-eguilles.fr